

L'avenir est aux postérieurs

Les nouvelles MFS (Maisons France Services) seront créées sur le modèle des MSAP (Maisons de Services Au Public). Nos chers collègues d'Ulysse 67 sont allés interviewer la MSAP de Truchtersheim. Oui, la MSAP. Pas le directeur de la MSAP, ni les agents de la MSAP. Non, la Maison elle-même. Bel exploit. Nous ne savons donc pas qui répond aux questions, mais cette personne ainsi que le "journaliste" ont l'air de voir le verre à moitié plein, voire totalement plein... même si ce n'est que d'air.

d'agents dépêchés ne permettra sûrement pas d'effectuer un service public de qualité ni de recevoir toutes les personnes qui le demandent. Si l'objectif du ministère était de se débarrasser des contribuables, il ne s'y prendrait pas autrement. En effet, sur le compte rendu de l'enquête de satisfaction menée auprès du public sur l'année 2018, la seconde raison pour laquelle se déplacent les contribuables est la proximité avec un accueil compétent. Supprimons la cause, il n'y aura plus de conséquence. C'est aussi subtil que supprimer les chômeurs pour supprimer le chômage.

PROPOSITION DE LOGO



proposition de slogan qui l'accompagne : "MFS ? Et mes fesses !"

On y apprend que ces lieux d'accueil primaire inter-administrations sont ouverts jusqu'à 19h certains jours, et que leurs agents travaillent également le samedi matin. Et que c'est formidable. Voilà ce qui nous attend dans les MFS. Autre donnée intéressante : la MSAP de Truchtersheim reçoit environ 1500 personnes par an, ce qui correspond à une journée d'accueil en SIP de taille moyenne en période de campagne. Autant vous dire que si la DGFIP intègre les MFS, leur fréquentation risque d'augmenter de façon exponentielle. Le nombre

Désormais, quand un contribuable vous dira « accueil », vous lui répondrez « Et mes fesses ! ».



La DGFIP veut transformer les EDR en poulpes

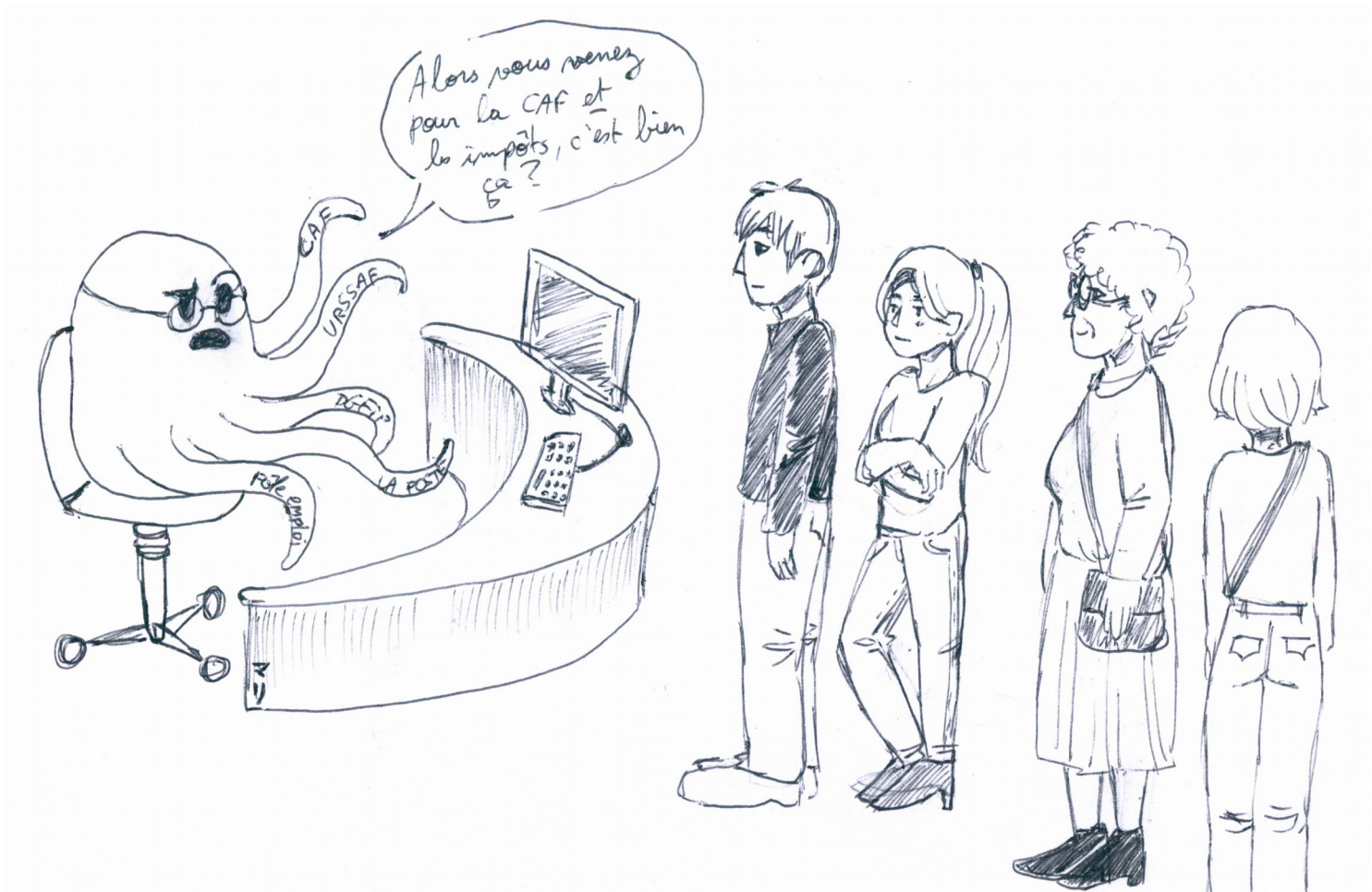
Alors que le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) fait couler de plus en plus d'encre, nous venons d'apprendre que rien n'était prévu pour les EDR. Du moins, rien de concret. Juste quelques idées qui jaillissent çà et là au gré des humeurs de nos têtes pensantes.

Ainsi, il pourrait être question de créer, à partir des actuelles EDR, une équipe dédiée pour les permanences de mes fesses, euh ... en MFS. Ou comment transformer des agents en poulpes pour aller répondre à toutes les questions fiscales, communales, mais aussi pourquoi pas CAF, CPAM, SNCF, ...

Une autre idée : transformer les équipiers en travailleurs à distance, de type Service d'Appui au Réseau (SAR), implantés sur leur poste de rattachement et travaillant pour les autres sites du département. Ben oui, tant qu'à faire, autant leur supprimer tout leur régime indemnitaire qui coûte tellement cher à notre direction !

Mais comme dit en introduction : rien n'est décidé, rien n'est écrit. La Cigogne faisant, une fois n'est pas coutume, son « mauvais » esprit dirait que, même si cela était décidé, personne n'en aurait vent avant l'échéance fatidique de la mise en place.

Mais c'est la Cigogne.



Vers la mort annoncée du service public à la DGFIP ?

Les chiffres sont plutôt parlants : 70% des foyers fiscaux ont effectué leur déclaration en ligne cette année. Lorsqu'une personne sur trois est dans l'incapacité d'effectuer ses démarches sur internet, on peut difficilement douter de l'importance et de la légitimité de nos missions de service public et particulièrement celle de l'accueil du public.

Et pourtant... les évolutions actuelles au sein de la DGFIP laissent entrevoir un avenir sans accueil, remplacé par des points de contact. Ces points de contact, on les devine futures arlésiennes, sans aucun doute fantomatiques, au vu de leurs horaires d'ouverture.

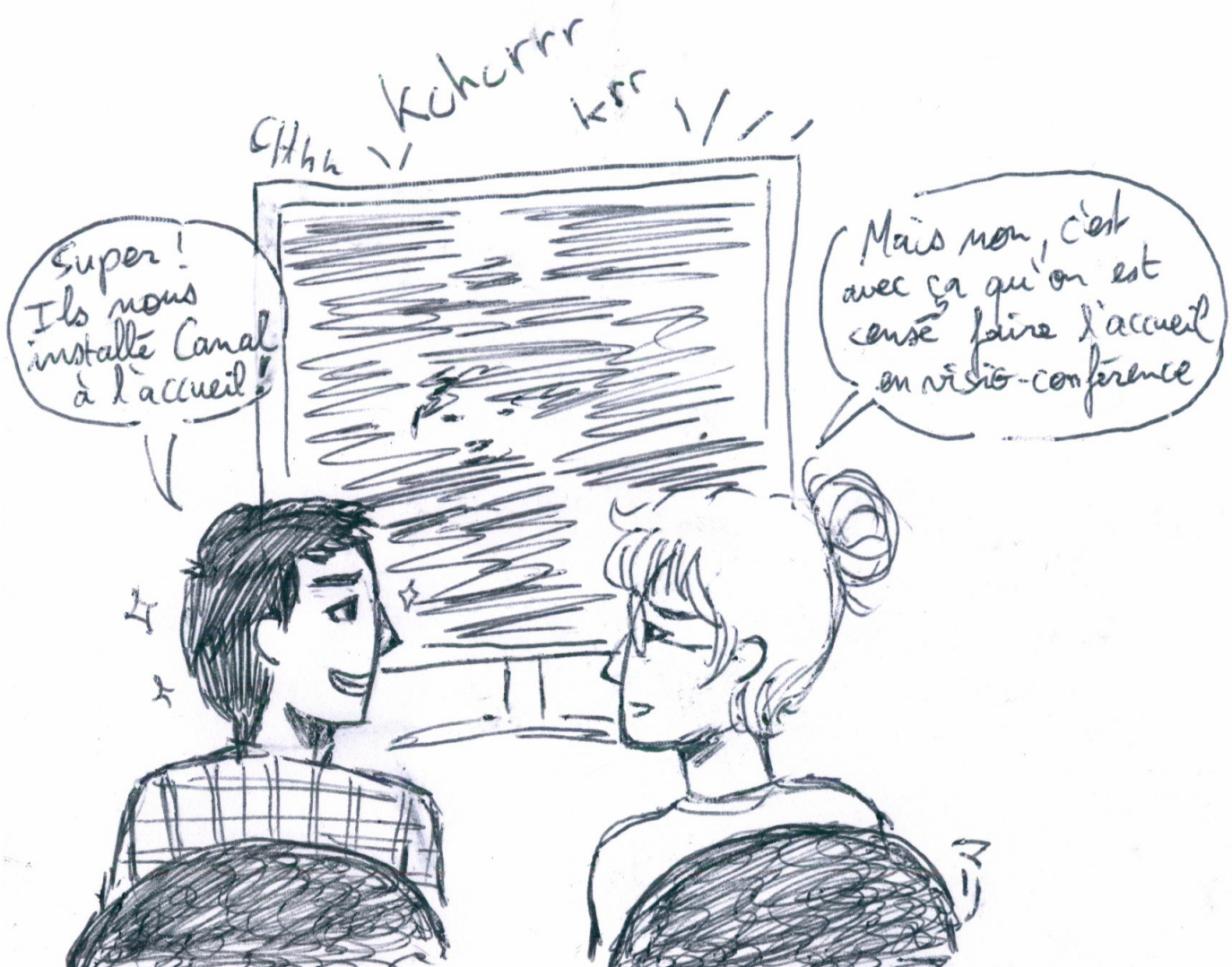
Par ailleurs, il semble très incertain d'y trouver réponse, le point de contact servant a priori à transmettre une demande à un autre service, qui à son tour transmettra la réponse au point

de contact qui enfin répondra à l'utilisateur, si ce dernier a eu la patience d'attendre.

En conséquence, on peut naïvement se demander : n'aurait-il pas été plus simple de permettre au contribuable d'accéder directement au service concerné comme c'est actuellement le cas ?

Mais que les usagers ne maîtrisant pas l'informatique se rassurent, nos services pourront continuer de leur répondre en direct... par visioconférence ! (quoique, avec notre matériel informatique DGFIP actuel ...)

Alors, dans l'intérêt d'un service public digne de ce nom, de nos emplois et de nos missions, faisons en sorte que la grogne sociale de la DGFIP de rentrée contre ce projet de « casse » du service public perdure dans une mobilisation sociale d'ampleur !



Double standard

Les dernières réformes fiscales n'épargnent décidément pas les retraités.

Après la hausse de CSG, le projet de loi de Finances 2020 évoquait la possibilité de supprimer les exonérations de cotisations sociales, en faveur des salariés employés à domicile par les plus de 70 ans.

Levée de boucliers face à cette décision, qui finit par être retirée 24 H après son annonce.

Dans la foulée, les médias nous expliquent, des trémolos dans la voix, que le retrait du projet représente une perte sèche de cinq cents millions d'euros pour l'État.

Tout en laissant comprendre, de manière plus ou moins explicite, que ce retour en arrière fragilise notre budget, déjà mal en point, et que les retraités auraient tout de même pu (une fois de plus) faire un effort.

Ceci revêt un caractère pour le moins curieux lorsque, quelques jours auparavant, les mêmes médias nous annonçaient dans le plus grand des calmes la suppression en 2020 de plusieurs « petites taxes ».

Tout cela en prenant soin de nous rassurer sur le fait que ces taxes rapportaient très peu au final :

toutes choses égales par ailleurs, environ deux cent cinquante millions d'euros annuels.

Alors, sans vouloir faire preuve de mauvais esprit, on pourra pour le moins se poser la question de l'objectivité de certaines informations, lorsque dans le même temps deux cent cinquante millions d'euros sont peu de choses, mais cinq cents millions deviennent une somme colossale.

Tout particulièrement, lorsqu'il s'agit de revenir sur la suppression de certains avantages accordés aux retraités ...

Quand la Directrice puise son inspiration dans La Cigogne

Quelle ne fut pas la surprise de la Cigogne, lors de la réception donnée en l'honneur des nouveaux arrivants dans le département ce mercredi 4 septembre, de voir notre directrice arborer le même superbe collier que celui qui ornait son cou dans l'illustration du numéro 4 paru le 26 avril dernier.

La verra-t-on prochainement déambuler dans les couloirs de la DRFiP avec le foulard noué à gauche comme dans l'illustration qui a fait la une du numéro 7 du 24 juillet dernier ?

Ou avec le chapeau qu'elle porte dans le dessin ci-dessous ?

La Cigogne créatrice de mode ! Encore une nouvelle corde à l'arc de la CGT ;-)

Collection Automne



Quand on ordonne aux agents d'envoyer des documents erronés.

Petite brève sur la situation en SIE. Comme certains d'entre vous le savent, le nouveau logiciel de liquidation de l'Impôt sur les Sociétés (IS) a été déployé l'année dernière. Et ledit logiciel pose toute une série de problèmes. Par exemple, aberration ultime à l'heure où l'on exige des rendements fous de la part des agents, en cas d'erreur du contribuable, on ne peut effectuer qu'une seule étape de correction par jour. Oui, par jour. Le lundi, vous pouvez annuler la liquidation précédente. Ensuite, vous devrez attendre la communication nocturne avec Medoc. Le mardi, vous pourrez corriger un élément. Et ainsi de suite. On se retrouve donc avec des dossiers qui doivent parfois être repris sur quatre, cinq, six jours d'affilée au lieu de pouvoir être traités du début à la fin en une journée.

Mais ce n'est pas tout ! Le calcul même présente de erreurs ! Oui, nous avons un logiciel qui se trompe dans le calcul ! Plus précisément, ACIS V2, de son petit nom, ne sait pas bien calculer les acomptes IS et les majorations qui en découlent s'ils n'ont pas été payés, ou insuffisamment payés. Comme appliquer différents taux était trop compliqué, le logiciel a décidé unilatéralement d'appliquer un

seul taux, au mépris de la législation.

Conclusion, des majorations fausses en chaîne, qu'on nous demande tout de même d'envoyer aux contribuables. Et lesdites majorations font ensuite l'objet de remises, mais pas dans les mêmes conditions selon les SIE. Ainsi, certains remettent toutes majorations sous 200 €, d'autres sous des montants bien plus élevés. Pour cause ? Pas de consigne de la direction. Pas de consigne non plus pour répondre aux questions « mais que faire si les contribuables nous signalent l'erreur dans le calcul de majoration ? Devons-nous refaire le calcul à la main, et dégrever la majoration pour arriver au bon montant ? Devons-nous ignorer les réclamations ? Devons-nous tout dégrever sans nous poser de questions ? »

La campagne IS s'achève, et bien des questions restent sans réponse, dont notamment l'essentielle soulevée par tellement d'agents de SIE : mais quand ACIS V2 fera-t-il les calculs correctement pour nous épargner tout ce travail supplémentaire ?

Souscription Nationale 2019

Le but est l'aide aux « petites » sections CGT Finances Publiques.

Le tirage aura lieu le 5 décembre.

Les billets sont disponibles auprès de vos représentants CGT.

N'hésitez pas à les contacter.

Sont mis en jeu : 1 voyage d'une valeur de 1700 €, 2 séjours d'une semaine pour 2 en pension complète, 1 TV 82 cm, 2 ordinateurs portables, des chèques cadeaux, des lecteurs MP3, des paniers garnis.

La DGFIP au top de la modernité



Témoignage de la Cigogne suite au décès de notre camarade

Michel BASTIAN nous a quitté.

Il venait juste de goûter une retraite bien méritée. La maladie a mis fin prématurément à ses projets qu'il allait enfin pouvoir porter avec sa femme, ses enfants et petits enfants.

Michel était un homme de convictions et de valeurs. Les valeurs de la CGT certes, mais aussi celles de l'humanisme tels que générosité, altruisme, partage et apaisement.

Je me souviens que sa voix posée et calme, même dans des situations conflictuelles, avait le don d'irriter la parité administrative lors des différents CTL ou CAPL où il a été amené à siéger. Et même quand il devait être amené à traiter quelqu'un de « con », il le faisait toujours avec sérénité et sourire.

Sa rigueur de pensée et sa finesse dans l'évaluation des situations et des personnes étaient unanimement appréciés. Pour de nombreux camarades qui l'ont côtoyé, il était un point de repère fiable, rassurant, réconfortant, humain surtout dans les moments difficiles que nous avons connus à la DGFIP.

Il a été l'un des principaux acteurs du rapprochement et de la fusion entre les sections SNADGI-CGT et SNT-CGT, bien avant même le Congrès « fondateur » de Seignosse en 2010.

Secrétaire de la section SNADGI 67 pendant 12 ans, puis secrétaire-adjoint de la nouvelle section CGT Finances Publiques 67, il a été élu à la Commission Exécutive Nationale lors du Congrès de Guidel en 2012.

Puits de savoir, ouvert et profondément humain, Michel était toujours prêt à aider ses camarades ou toute personne dans le besoin. Son investissement, son expérience et sa pertinence vont manquer à la CGT en général et à nous, ses compagnons de luttes, en particulier, sans oublier tous ceux qu'il a pu aider et défendre au

fil des années.

Bien qu'il ne voulait pas porter ce titre, il a été jusqu'à son départ à la retraite notre Rédac'Chef de La Cigogne et savait manier la gomme comme personne pour effacer toute trace d'esquisse sur les dessins de nos illustrateurs avant de les scanner et de les intégrer dans la maquette de notre journal.

Il avait également cette capacité, peu commune, d'analyse acérée des textes et anticipait les conséquences induites par ces derniers. Pour lui, pas de défaitisme, un combat devait être mené, même si son issue n'était pas connue.

C'était un homme de combats : il a été fidèle à ce principe jusqu'au bout de sa vie.

Dire qu'il manquera à notre section syndicale est un euphémisme : il laissera un grand vide dans nos cœurs et dans nos existences.

Michel était l'ami, le confident que tout le monde rêve d'avoir : nous avons eu cette chance.

